tel-de-Ville, réception des Sociétés et vin d'honneur.

A 8 h. 1/2, rue de Lille, revue des Sociétés, depuis l'ancienne ligne du chemin de fer jusque la ferme Leclercq.

SAVON DU CONGO Blancheur de teint *Victor Vaissier*

ROUBAIX

Aujourd'hui

PAROISSE SAINT-ANTOINE DE PADOUE

Les Pèlerinages du mois de Juin

A 8 heures, messe de Saint Antoine avec instruction et prières spéciales. A 9 heures, Pèlerinage des paroisses Saint-Sépulcre, Croix Saint-Martin et Saint-Pierre, Wasquehal : célébrant M. le Curé de Saint Sépulcre. A 6 h. 1/2, salut de Saint Antoine avec recommandations et prières publiques. A 8 heures, salut avec instructions et cantiques.

ESPRIT DE TRAVERS

Il y a quelques jours, l'*Egalité* trouvait que les réparations faites à l'église Saint-Martin devaient lui demander matière à faire de l'esprit ; elle appelait notre clocher une construction pointue, une auréole de planches disposées autour d'une flèche.

Aujourd'hui, ce sont nos premières communions qui l'indignent, et c'est au nom de la liberté que le journal socialiste élève sa voix.

Motif de cette indignation : Les prêtres imposent aux enfants deux ans de catéchisme et quelques jours de retraite avant la première communion.

Gageons que le susdit journal trouve admirable le temple maçonnique, avec ses tabliers et ses équerres.

Charmante aussi l'éducation donnée aux enfants, au nom de l'Internationale ; éducation ayant comme corollaire la science des fiches.

Après cela, n'est-il pas logique de trouver horrible le cipeber qu'aiment tous les Roubaisiens et de s'élever contre les premières communions !

XXX.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de la Société de secours mutuels des Etablissements Alfred Motte et Cie

La Société de secours mutuels des Etablissements Alfred Motte et Cie a tenu son assemblée générale annuelle dimanche, à dix heures du matin, dans une salle du peignage de la rue d'Avelghem. Un peu plus de quatre cents adhérents étaient présents.

La réunion était présidée par M. A. Samson, ouvrier peigneur, président actif, entouré de MM. Emile Decraene, représentant M. Eugène Motte, président d'honneur ; Craveri, Debouvries, trésorier ; Albert Cafonne, secrétaire, etc.

Aussitôt l'élection du bureau, M. A. Samson donne lecture du rapport sur la situation financière et morale de la société. Voici le résumé de ce rapport :

Recettes. — Il restait en caisse au 31 décembre 1903, 1.921 fr. 35 ; les cotisations de 1904 ont donné 591 fr. 40 ; les membres honoraires ont fourni 120 francs ; la subvention du département a été de 68 fr. 50 ; les intérêts à 3 p. c. versés par la maison Alfred Motte et Cie se sont élevés à 57 fr. 90 ; la maison Alfred Motte et Cie a payé pour la société des notes diverses s'élevant à 2 084 fr. 43. Le total des recettes est donc de 10 558 fr. 68.

Dépenses. — La société a distribué : pour maladie, 5 577 fr. ; pour décès, 30 fr. ; pour mariages, 240 fr. ; pour naissances, 530 fr. ; pour communions, 330 fr. ; pour périodes militaires (22 et 13 j.), 694 fr. 75 ; pour les blessés, 166 fr. ; au secours et dépenses divers, 451 fr. 65 ; pour la tombola, 501 fr. 45 ; pour l'envoi de quatre membres à la fête mutualiste de Paris, 216 fr. 15 ; pour frais de pharmacie et honoraires de médecins, 2 268 fr. 83. Le total des dépenses est donc de 10.974 fr. 03. L'excédent des dépenses qui s'élevait à 420 fr. 45, a été couvert par la maison Alfred Motte et Cie, ce qui a permis à la société d'équilibrer son budget.

Le montant total des opérations effectuées par la société depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis 1895, s'élève, soit en recettes soit en dépenses, à 60.754 fr. 58.

L'assemblée approuve ces comptes à mains levées.

Le président prononce alors une allocution. Il remercie les sociétaires de la confiance qu'ils manifestent à l'égard de leur comité et les engage à amener de nouveaux membres à la société en proclamant bien haut ses avantages.

M. Samson adresse des remerciements émus à MM. Motte et Meillassoux pour tout ce qu'ils font en faveur de la société, ainsi qu'aux membres honoraires.

Après avoir dit que le nombre des adhérents est augmenté de 50 unités cette année et s'élève maintenant à 565, le président annonce que les patrons de l'établissement ont augmenté de 100 fr., la subside destiné à la tombola annuelle qui doit être tirée tout à l'heure.

Il demande, en outre, que l'assemblée adopte la décision prise par le Comité d'élever de 25 à 50 fr. l'indemnité à verser en cas de décès d'un sociétaire, sous certaines réserves cependant. L'assemblée se déclare de cet avis.

M. Samson fait part enfin aux adhérents de l'adoption, par la société, du timbre mutualiste, et leur demande de chanter un vivat aux bienfaiteurs et à M. Decraene remplaçant M. Motte. Le vivat est chanté avec vigueur par toute l'assemblée. M. Decraene succède à M. Samson. « M. Motte, dit-il, que je suis confus de remplacer ici, sera heureux quand il saura les marques de sympathie et d'affection que vous venez de lui donner.

M. Decraene fait ressortir les services rendus par la société, sa progression constante. Il attribue ces résultats surtout au président dévoué, M. Samson, et à la commission. Il les remercie chaleureusement.

M. Decraene renouvelle l'expression des sentiments de reconnaissance de la société envers les patrons de la maison Alfred Motte et Cie, pour tout ce qu'ils ont fait en faveur de leur personnel mutualiste.

Après ce discours, un bouquet est offert à M. Samson à qui un vivat est chanté. M. Samson remercie, en termes émus, puis il est procédé au tirage de la tombola dont voici les numéros gagnants :

217	195	158	565	125	483	92	200	202	207
164	455	160	123	468	479	405	62	304	186
314	352	99	30	119	309	87	230	378	408
217	349	247	402	537	504	73	101	515	444
559	27	79	457	56	156	566	361	80	328
241	91	272	491	209	72	434	209	312	118
250	422	437	435	444	265	215	105	450	197
419	546	199	182	400	281	473	188	501	319
208	305	10	199	75	161	315	479	464	241
225	331	518	55	487	339	360	240	191	112

S 264.

Paroisse du Très-Saint-Rédempteur. — Dimanche dernier à la messe de 7 heures, 282 enfants, dont 141 garçons et 141 filles, se sont approchés pour la première fois de la Sainte Table. La chorale du Très Saint-Rédempteur, renforcée de plusieurs artistes du dehors, a exécuté avec une rare perfection la belle messe du Saint-Esprit, de Mazingue. Tous les soli ont été brodés par M. Constant Declercq, qui a également interprété avec le plus grand succès un *O Salutaris*, de Lefébvre, le *Tota pulchra es*, de Gimino et l'*Ave Maria*, de Gounod.

MM. Henri Peers et A. Desmuilier ont, à diverses reprises, merveilleusement harmonisé l'orgue et le violoncelle dans l'impeccable exécution de morceaux de maîtres. Il y a eu de très nombreuses communions ; et tous les enfants qui ont récité des actes ont ému l'assistance par leur grande piété.

Un détail qui a également touché tous les paroissiens du Très-Saint-Rédempteur, ce fut la présence des demoiselles catéchistes qui, après s'être dévouées toute l'année à l'éducation religieuse des enfants pauvres du quartier, ont tenu à les accompagner à la Sainte Table, donnant ainsi le plus bel exemple de la vraie charité chrétienne.

Dans ses deux allocutions du matin, M. le Curé s'est inspiré des actes avant et après la Communion pour suggérer aux enfants les plus ferventes dispositions.

Aux vêpres de quatre heures, les jeunes communiants ont renouvelé les promesses de leur Baptême et se sont consacrés à la Très-Sainte-Vierge. Les Actes ont été parfaitement dits au nom de tous par M. Raoul Ladam et Mlle Lucienne Demmy. Avec beaucoup de force et d'émotion, M. le Curé s'est appliqué à rappeler aux parents et aux enfants toute l'étendue de leurs devoirs. C'est M. Gustave Herchuez qui a dirigé avec talent les beaux chants du soir.

Les cérémonies de la journée ont été suivies par une affluence considérable de fidèles et marquées par un cachet de recueillement qui a frappé tout le monde.

Confirmations. — Voici à quelles dates auront lieu les confirmations dans les différentes paroisses et dans les établissements religieux :

Saint-Martin. — Le 13 juin.
Notre-Dame. — Le 14 juin.
Sainte-Elisabeth. — Le 15 juin.
Saint-Joseph. — Le 14 juin.
Sacré-Cœur. — Le 15 juin.
Saint-Rédempteur. — Le 16 juin.
Saint-Antoine de Padoue. — Le 14 juin.
Institution Notre-Dame des Victoires. — Le 15 juin.
Demi-Pensionnat Saint-Louis. — Le 14 juin.

Simplex, merveilleux appareil, permet d'obtenir sans étude, sur tous pianos, exécution artistique. — Dépôt exclusif : Maison Gerardel, 124, Grande-Rue, Roubaix.

Un projet de gare annexe à l'Allumette. — Une délégation de négociants roubaisiens s'est rendue à Paris, auprès de M. Sartiaux, ingénieur en chef de la Compagnie du Nord, qu'elle a entretenu d'un projet de gare annexe à l'Allumette dont nous avons parlé il y a quelques jours.

M. Sartiaux a promis d'examiner avec bienveillance la demande des négociants roubaisiens et de mettre à l'étude leur projet dans le plus bref délai, afin de rechercher sur quelle base l'entente pourrait se faire.

L'entrevue a duré une demi-heure.

Le chômage du canal de Roubaix aura, cette année, une durée de huit jours. Il commencera le 15 juin pour se terminer le 23 juin.

Aux Quatre-Saisons. — Mlle Degravier, Grande-Rue, 52, Roubaix. — Lingerie, layette. Grand choix d'articles de Première Communion. Rabais pour œuvres de bienfaisance.

Exposition de Liège. — M. H. Lagache, professeur du cours de teinture, profitant de l'exposition de Liège, organise une excursion en Allemagne dans le courant du mois d'août. La maison Bayer a bien voulu donner l'autorisation de visiter ses usines de Leverkusen.

Le programme de l'excursion comprendrait les grandes lignes suivantes :

Bruxelles, Cologne, Leverkusen, visite des établissements Bayer. Mayence. Retour en bateau par la vallée du Rhin. Cologne. Exposition de Liège. Vallée de la Meuse en bateau.

Des démarches seront faites pour visiter les établissements industriels intéressant la teinture.

Un certain nombre d'adhésions nous sont déjà parvenues. Les personnes qui désirent participer à l'excursion projetée sont priées de vouloir bien adresser le bulletin du groupe de M. H. Lagache, professeur, 7, rue de l'Ermitage, Roubaix. Les personnes étrangères à l'association sont admises sans aucune condition.

Une réunion est organisée pour le dimanche 12 juin, à 11 h. précises du matin, au siège de l'association, 35, rue Neuve, à Roubaix, afin de discuter les dispositions à prendre définitivement, date et durée du voyage. — On prie les intéressés de vouloir bien accuser réception de la présente invitation et de prévenir si on peut compter sur leur présence.

C'est dimanche qu'iront à Liège les deux délégués envoyés par l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels. Ces délégués seront chargés de préparer l'excursion de la Fête des Fabricants et de plus de faire un rapport sur la partie technique les concernant, rapport qui paraîtra dans le Bulletin.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcotte, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Kremer-Dargin et Gribouillard. — Samedi et lundi toute la journée, nombre de personnes se sont arrêtées au n° 55 de la Grande-Rue, contemplant avec curiosité ce qui avait appartenu à cette peu honnête société.

M. le commissaire-priseur faisait les honneurs de la maison de change, s'efforçant de faire vendre le plus cher possible ce que le trio n'avait pu emporter.

Il est à craindre que le produit de la vente ne suffise pas à satisfaire les créanciers !

La Maison Chambart-Payen, 7 et 9, rue de Bois, Roubaix, met en vente un grand choix de modèles nouveaux, en : Costumes, Paletots, Collets, Jopes, Jupons, Corsages, etc. Elle se recommande par le bon goût et la qualité de ses articles.

Les accidents du travail. — Un tourneur, Florian Desomer, 48 ans, demeurant 65, rue Ma Campagne, et travaillant chez M. Planquart, entrepreneur, 18, place de la Liberté, s'est fait une entorse en voulant soulever une pièce lourde. 15 jours de repos.

— Un frappeur, Gustave Gaykens, 18 ans, demeurant rue du Fontenoy, cité Allard, 24, et travaillant chez M. Léon Lotre, carrossier, rue du Tilleul, 105, compait à l'aide d'une tranche à chaud un bout de fer qu'il reçut sur le bras droit au moment de la cission des deux parties ; le morceau de fer a fait une entaille au bras droit et brûlé les chairs ; 20 jours de repos.

— Un garçon brasseur, J. Savenso, demeurant rue Jean-Bart, 23, et travaillant à la Brasserie Roubaisienne à Roubaix, boulevard d'Hellulin, s'est blessé à la tête en tombant à la renverse sur un tonneau vide. Cet accident entraînera une incapacité de travail de 3 semaines environ.

— Un teinturier, Louis Vandekerkove, 15 ans, demeurant rue Daguesseau, cour Allard, 20, et travaillant à la teinturerie de MM. Motte et Meillassoux, s'est brûlé au pied gauche en remuant un chaudron d'eau bouillante, 20 jours de repos.

— Un tiseur, Gustave Lemaire, 39 ans, demeurant rue Cuvelle et travaillant chez Mme veuve Régnillart, Roussel et fils, au boulevard de Metz, s'est foulé le genou, 20 jours de repos.

Les poissons rouges attirent toujours les pêcheurs ; l'un d'eux, Louis Villeays, demeurant rue de la Tuilerie, 14, s'exerçait encore à cet intéressant sport lorsqu'il se vit dresser une contravention.

Etat-civil de Roubaix

Nous rappelons le SEPTÈNE Thomas fils, SUPÉRIEUR à tous, 5, rue de Fries, LILLE

Publications. — Alphonse Chuffart, emp. de mairie, rue Claude-Lorrain, 9, et Yvonne Holleville, sans profession, même rue, 83. — Prosper Bombeeck, débourreur à Wattrelos, et Philomène Vanmuiem, soigneuse, rue de la Brasserie, 5. — Henri Delorolx, trieur de laines, rue Lacroix, impasse Miribel, 14, et Marie Lafléchelle, bobineuse, rue de Béthune, 8.

Charles Mumens, teinturier, rue Cugnot, 49, et Victorine Lahalle, ratisseuse, à Roubaix. — Désiré Desmet, empl. de com., rue des Vélocipèdes, 2, et Marie Tiberghien, s. p., rue de l'Epeule, 174. — Auguste Baert, mécanicien, rue Boucher-de-Perthes, 71, et Clémentine De Dusscher, ménagère, rue Boucher-de-Perthes.

Auguste Derache, employé de commerce, Lannoy, et Elvire Hengedé, sans profession, rue de la Gare, 88. — Jules Imbrecht, mineur, à Liévin et Hermance Ducatboir, sans profession à Liévin. — Joseph Spagnaerts, filtreur à Roubaix et Marie Minove rattachense à Tourcoing.

Jules Plateau typographe, à Tourcoing, et Hélène Deleu, cuisinière, à Lille. — Maurice Loizeau, ingénieur, boulevard de Mulhouse, 15, et Blanche Dessoy, sans profession à Epehy (Somme). — Charles Vuylsteke, employé, rue de l'Alouette, 62, et Marcel Tanderhoeved, sans profession, à Berchem.

Joseph Bussaot, charretier, rue du Pile, cour Bonte, 4, et Marthe Delhaye, bambrechieuse, même rue, même cour, 3. — Eugène Vandorpe, mequisier, à Tourcoing, et Victoire Vandonberghe, couturière, rue Franklin, 11. — Paul Lebrun, ouvrier d'art, rue Decrême, 78, et Gabrielle Lainé, sans profession, rue de Valmy, 62.

Marie Billottet, employé à la préfecture de la Seine à Paris et Marguerite Tournier, sans profession, boulevard de Strasbourg, 70. — Jules Honoré, rentier, rue de Croix, cour Castrel, 5 et Pauline Lecomte épluchouse, rue de Croix, cour Castrel.

Du 5 juin

Naissances. — Henri Beaumann, rue de Babylone, 11. — Jeanne Durier, rue Descartes, Fort Sion, 52. — Marcel Gilman, rue Decain, 64. — Raymonde Delecœuillerie, même adresse. — Lucien Deldalle, rue des Fossés, 106. — Gilberte Blondiau, rue de la Conférence, 75.

Décès. — Fernand Lecomte, 1 an, rue du Tilleul, 469. — Cécile Couque, 1 an, rue Inkermann, 176. — Léon Nivesse, 47 ans, rue Eugène-Motte, 2. — Jean-Baptiste Lepers, 85 ans, rue Blanchemaille.

Mariages. — Joseph Samain, peintre-tapissier, rue du Collège, 84, et Marie Vandenhoeke, visiteuse de pièces, rue Basse-Masure, 5. — Lucien Noiret, chef de fabrication, à Roubaix, et Hélène Honorez, s. p., rue de Lannoy, 49. — Arthur Deireux, tisserand, rue du Tilleul, c. Lefebvre-Dhoudt, 11, et Marie Doise, soigneuse, rue du Tilleul, 377. — Gustave Gay, apprêteur, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 25, et Marie Van der Meiren, bobineuse, rue des Fleurs, cour Desrousseaux.

WATTRELOS

Un accident de voiture s'est produit rue Racine, en face de l'estaminet du « Trou-de-Fouan », dans l'après-midi de dimanche. M. Henri Roger, marchand de beurre, demeurant à Estaimpuis (Nouveau-Monde), revenait en voiture de la place de Wattrelos, en compagnie de M. Jules Delplasse, quand tout à coup le cheval prit peur et la voiture verse dans le fossé. M. Delplasse a une contusion à la joue et une double fracture de la cuisse. Il a été transporté à l'hôpital où il a reçu les soins de M. le docteur Duhain. M. Henri Roger en a été quitte pour la peur.

Vols. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs restés inconnus ont fracturé la porte d'entrée de M. Dubos, directeur d'apprêt chez M. Leclercq-Dupire, demeurant rue Carnot, 103.

Il est enlevé un pantalon en fantaisie gris-vert-bleu, trois gilets, un gris et deux noirs, deux rasoirs, trois cuirs de rasoir, une montre en argent avec chaîne en nickel, une montre en cuivre, une canne, un bracelet en doublé, une paire de boucles d'oreilles en or pour femme et une paire pour enfant, une broche en or, le tout évalué 150 francs.

M. Dubos était absent de chez lui depuis mercredi et a constaté le vol à sa rentrée. Il a porté plainte à la police ; une enquête est ouverte.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits dans l'étable de M. Denis Dubois, cultivateur au Winhouts, en fracturant une porte donnant sur le jardin. Ils ont volé 6 lapins dont 5 de race russe. M. Dubois éprouve un préjudice de 15 francs. Plainte a été portée à la gendarmerie.

Une tentative de vol a été commise durant la même nuit à la ferme voisine, occupée par M. Jules Delcroix-Delplanque. Les mêmes malfaiteurs, sans doute, ont cherché à s'introduire par deux endroits différents mais ils n'ont pu y parvenir. Les chiens de la ferme ont aboyé quelques minutes entre une et deux heures du matin, et c'est peut-être ce qui a mis les voleurs en fuite.

Mercredi 7 juin. — A 7 h. obit pour Marie-Catherine Deimatra ; 8 h. 1/2, obit pour la même.

A 8 h. 1/2 du soir, grande répétition de la chorale Saint-Medrus pour la messe de la Pentecôte.

CROIX

Au tissage de Neuf. — Les 19 ouvriers tisserands de l'usine du boulevard de la Chapelle ont continué la grève lundi, contrairement à ce que l'on espérait. Le gérant de l'établissement est décidé, si les ouvriers persistent à continuer la grève, à fermer provisoirement le tissage. Les grévistes se laissent mener par un étranger, depuis peu occupé à cette usine ; qu'ils réfléchissent aux conséquences de leur conduite et puisque satisfaction leur a été donnée, espérons qu'ils reprendront le travail mardi matin.

Avis aux forains. — La distribution des places aura lieu le mercredi 7 juin, à 2 heures de l'après-midi.

Les places ne seront accordées qu'aux forains personnellement présents.

Le premier concert d'été aura lieu jeudi prochain sur le kiosque de la Grand-Place, à 8 h. du soir, par la Musique municipale.

WASQUEHAL

Marguillier. — Nous apprenons avec plaisir que M. J.-B. Picavet, ancien conseiller municipal, a été élu à l'unanimité des membres présents, marguillier de la paroisse.

Toutes nos félicitations.

Certificat d'études. — Six élèves sur neuf de l'école du Centre ont été reçus au certificat d'études. Ce sont : S. Dubled, A. Gaiois, A. Seynave, G. Verrier, A. Caillier, J. Minck.

Pick pocket. — Durant les funérailles de M. Delesalle, un inconnu a volé le portemonnaie de M. Pollet, rue Sadi-Carnot, il contenait 6 fr. 75.

Une autre personne, Julienne Dupire, a constaté la disparition de son mouchoir.

LYS-LEZ-LANNOY

Une jeune fille blessée dans un carrousel. — Un accident s'est produit pendant le carrousel organisé dimanche en hemeau du Beau-Passage.

Une jeune fille, Marie Delattre, 19 ans, journalière à Touffiers, a eu une jambe fracturée dans les circonstances suivantes :

A un certain moment, un cheval attelé à une voiture se cabra, jetant l'effroi parmi la foule : plusieurs personnes roulèrent dans un fossé, les unes sur les autres. Elles se relevèrent aussitôt indemnes.

Celle-ci, Mlle Marie Delattre, resta étendue au fond du ruisseau et se plaignait de vives douleurs à la jambe gauche. M. le docteur Parmentier, appelé, constata que la jambe était brisée. Il fit transporter la jeune fille avec d'infinies précautions chez elle. Le praticien a relevé une double fracture du tibia et du péroné gauches.

TOURCOING

Colombophilie. — Résultat du concours de Chantilly donné par l'« Avenir » du Blanc-Seau.

375 pigeons lâchés à 5 h. 30 par M. Senesters.

1er prix, Breux L., 3 p. — 2e, Dhaze, 5 p. — 3e, Lesur, 4 p. — 4e, Carpentier, 4 p. — 5e, Dhaze, 4 p. — 6e, Stelandre, p. — 7e, Lefebvre, C. 3 p. — 8e, Catteau B. — 9e, Lesur V., 3 p. — 10e, Vandestral, 4 p. — 11e, Carpentier, 2 p. — 12e, Lufin, 2 p. — 13e, Demeulenaere, p. — 14e, Monelier, p.

15e, Welcomme, p. — 16e, Salomez, p. — 17e, Maton. — 18e, Catteau B., p. — 19e, Duquesne, p. — 20e, Lecomte, 2 p. — 21e, Lesage, p. — 22e, Devriedi, p. — 23e, Welcomme, p. — 24e, Soyez, p. — 25e, Glorieux A., p. — 26e, Lesage. — 27e, Simon. — 28e, Six D. — 29e, Lefèvre.

Le 1er pigeon a été constaté à 8 h. 10' 18" avec une vitesse de 1090 m. 15, le dernier à 6 h. 15 avec une vitesse de 1053 m. 84.

A la Botte d'Argent, *Voc Eug. Nicolle Dubois*, 23, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Grand choix pour 1re Communion. Chemisiers de première marque.

Dans un seau d'eau bouillante. — Dans l'après-midi d'hier, vers 5 heures 1/2, Jeanne Deletombe, 14 ans, rue du Général-Souham, 72, passant dans la cour de M. Kestelcot, chocolatier, rue du Calvaire, est tombée dans un seau d'eau bouillante. Le docteur Huriez, qui lui a donné ses soins, a constaté des brûlures au second degré intéressant tout l'avant-bras droit. La guérison exigera un repos de trois semaines.

Assainissement. — La police a fait lundi matin une visite des cabarets borgnes dont la piste s'est étendue à tous les quartiers de la ville. Elle a eu l'occasion de dresser des contraventions pour infraction aux règlements du police concernant les garnis ; elle a aussi expulsé trois jeunes personnes belges qui n'ont pu justifier de moyens d'existence avouables. La police a fait une excellente besogne. Il est seulement regrettable que les moyens de répression dont elle dispose soient si peu étendus et que bien souvent elle ait du fermer l'œil.

Chapelets, Médailles, Cadeaux

Bijouterie, Léon THARIN, 24, rue St-Jacques

Les accidents du travail. — Jean Minsart, 42 ans, monteur, travaillant à la gare, a été blessé à la main gauche et à la tête par la chute d'un morceau de fer. Docteur Cuissot ; repos de 10 jours.

— Pierre Lay, 23 ans, sécheur, place Thiers, 20, contusions au genou gauche et au flanc droit à la suite d'une chute. Docteur Vermeersch ; repos de 10 jours.

— Louis Denez, marchand de sable au Blanc-Seau, est tombé d'une échelle et s'est une entorse au pied droit. Docteur Guidez ; 15 jours de repos.

— Aristide Scabert, 49 ans, rattacheur, rue du Luxembourg, 8, contusions en passant par dessus son métier. Docteur Playoust ; 10 jours de repos.

BRODERIE D'ART ET DE STYLE
Ateliers de Dessins Artistiques
OUVRAGES DE DAMES
DECAESTECKER-CORNILLE
Rue de Tournai, 29 — TOURCOING

A l'occasion des départs prochains pour la campagne et la mer, nous mettons en vente un grand choix d'Ouvrages hors série. Nous engageons vivement les Dames à profiter des rabais que nous accordons sur ces articles.

Désormais notre atelier de dessins nous permettra de livrer dans la même journée tous les travaux sur commande, et à des prix égaux sinon inférieurs à ceux des ouvrages livrés par l'intermédiaire des journaux.

Octogénaire renversée par un vélo. — Mme Mathilde Cousement, 84 ans, demeurant à Roubaix, rue Rouge, cour Delplanque, passait lundi à midi, au quai des Marchiers, au Blanc-Seau. Un cycliste demeuré inconnu la renversa et sans se préoccuper davantage de sa victime, prit la fuite à toute pédale. L'octogénaire est blessée à la cuisse mais peu grièvement.

Tombé dans le canal. — Un écolier, Auguste Verhaegue, 9 ans, rue du Rieu, jouant hier, à 4 heures du soir, quai des Marchiers, au Blanc-Seau, est tombé à l'eau. Un ouvrier peigneur, Albert Allard, 20 ans, fut assez heureux pour le ramener sain et sauf sur la berge. Félicitations au sauveteur.

Une agression nocturne. — Un ouvrier tisseur, Henri, Delbonte, 30 ans, rue de la Croix-Blanche, maisons Liard, après avoir fait sa partie à l'estaminet du *Cochon d'Or*, rue de la Croix-Rouge, regagnait son domicile dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi. Rue du Beau-Laurier, cinq individus se ruèrent sur lui, le renversèrent et lui portèrent des coups de pied et même un coup de couteau qui lui fit une entaille à l'arcade sourcilière gauche. Aux cris poussés par la victime les agresseurs prirent la fuite, poursuivis par quelques habitants de la rue qui ne purent les joindre. Henri Delbonte a été reconduit à sa maison par son frère.

Pour vos **COUPONS** adressez-vous Banque Albert PERIER *14, rue des Ursulines, 14 — TOURCOING*

Un forcené. — Léopold Milleville, 40 ans, homme de peine, sans domicile fixe, entrait lundi, à 2 h. de l'après-midi, à *Gambrinus*, estaminet, rue Jean-Bart, à Mouvaux. Il était ivre et très surexcité. Sans aucun motif il renversa chaises et tables, brisa des verres et jeta une chaufferette à travers le glace de la devanture. La cabaretière se sauva en appelant au secours.

Deux voyageurs de commerce, MM. Henri Variet, demeurant rue La Fontaine, et Jean Provoyeur, demeurant rue Jean-Bart, se saisirent du forcené qu'ils conduisirent vers le poste de police de Tourcoing, rue de Dunkerque, leur prisonnier se dégagea et prit la fuite. Des cris de « au voleur » furent poussés par les policiers improvisés.

Les habitants sortirent de leurs demeures et le fuyard fut de nouveau arrêté rue Calais, par un ouvrier peintre, M. François Dubois, demeurant rue de la Guinguette, à Roubaix.

Enfin, Léopold Milleville fut amené au poste. Il y était depuis un quart d'heure quand, trompant la surveillance des agents il s'évade. On le poursuivit par les rues de la Paix, Nationale, du Brun, la Grande-Place et la rue de Lille où il fut enfin rejoint et ramené au violon. Cette fois on le verrouilla solidement.

Les épaves. — Une boîte contenant des boules de fil à coudre noir et blanc, trouvée par Maria Attelaut, écolière, rue de l'Epine, 10 ; — un parapluie noir avec manche jaunâtre, trouvé par M. Henri Pollet, rue des Piats, 237 ; — un chien roux, taille 65 centimètres, trouvé par M. Julien Dekamecker, rue d'Odessa, 6.

Ces trouvailles sont à la disposition des propriétaires au poste de police.

Etat-civil de Tourcoing

du 4 juin

Publications de mariages. — Bailleul Henri, surveillant du fabrique et Llagre Germaine, ménagère, à Mouscron. — Bollous Henri, maçon rue des Orions et Selosse Eugénie, doubleuse, rue du Brun-Pain 28. — Coulon Adolphe, vannier à Comines et Depoot Pauline, marchande, rue de Mons 34. — Buyck Georges, concierge à Tourcoing et Lefebvre Marie lingère à Bruxelles. — De Backer Adolphe, peintre, rue du Touquet 118 et Marret Flore, soigneuse rue du Touquet 120. — Dekuyssche Jules, sécheur, rue du Prince, 17 et Debuine Marthe, bobineuse rue des Girondins 31.

Deroo Georges, préposé des douanes à Gedewaervelde, et Deroo Stéphanie, femme de chambre à Bailleul. — Descamps Théodore, rattacheur, rue du Tilleul, cour Delplanque, et Farvacque Estelle, soigneuse, rue Serpentine, 2. — Dhallewyn Marceau, rattacheur, rue du Général-Souham, 28, et Franchessens Malvina, soigneuse, rue du Dehemay. — Grattin Georges, menuisier à Menlette, et Gillis Madeleine, femme de chambre. — Montagne Zéphirin, jardinier, rue de la Croix-Blanche à Bondues, et Breconier Clémence, couturière, rue Ingres, 83.

Naessens Jules, tisserand, rue Marceau, 10 et Desmettre Adèle, tisseuse, rue des Flandres. — Plateau Jules, typographe à Roubaix et Deleu Hélène, cuisinière à Lille. — Poesin Louis, marchand de vins et spiritueux à Douai et Buffin Jeanne, sans profession, rue Carnot, 42. — Spagnaerts Joseph, filtreur à Roubaix et Aimove Marie, rattacheuse, rue du Clocher, 25. — Vandorpe Eugène, menuisier à Tourcoing et Vandonberghe Victoire, couturière à Roubaix. — Waeguenaire Urbain, teinturier, rue du Maréchal-Brune, 29 et Naessens Victorine, dévideuse, rue Racine, 47. — Mouton Jean-Baptiste, marchand de déchets à Mouscron et Wicart Camille, sans profession, 199, rue Achille-Testelin.

Du 5 juin

Naissances. — Duhamel Marguerite, rue de la Croix-Rouge, 12. — Deprost Raymond, rue Saint-Blaise, 57. — Dupont Marguerite, rue du Prince, 16. — Playoust Henri, rue Nationale, 112.

Décès. — Destombes Marie, 5 ans, rue du Haze, 94. — Campion Edouard, 83 ans, et Dutilleul Sophie, 79 ans, rue Nationale, 122.

HALLUIN

La grève des tisserands

Les tisserands se sont réunis à la *Maison du Peuple*, lundi matin, à dix heures. Il a été donné connaissance de la décision des patrons qui acceptent les revendications ouvrières. Cette décision ne faisant pas les affaires du citoyen Vandeputte, ce dernier a proposé aux tisserands de ne reprendre le travail qu'après avoir étudié le tarif entre eux c'est-à-dire à la *Maison du Peuple*.

Une délégation de 15 membres s'est rendue à l'usine, où elle a été reçue par M. Leux, directeur, qui a téléphoné à MM. Sion et Vienne. Ceux-ci acceptent la discussion du tarif avec leurs ouvriers à la mairie ou à l'usine et ont offert de le faire signer par le conseil de prudhommes, mais ils refusent catégoriquement d'avoir des relations avec des personnes étrangères à l'usine. Dans ces conditions, les ouvriers ont déclaré qu'ils désiraient reprendre le travail, mais, qu'auparavant, ils devaient en référer à leurs camarades.

A la réunion qui s'est tenue à la Maison du Peuple, les tisserands ont décidé la continuation de la grève et ont envoyé une lettre aux patrons.

Nous ne pouvons que déplorer la décision des grévistes cédant aux suggestions des meneurs socialistes qui eux n'en retireront que profits.

LINSELLES

Les Petits Zouaves. — Fête charmante hier aux vêpres, à l'occasion de la bénédiction de l'étendard des Petits Zouaves.

Le souvenir des héros de Patay et de Castelfidardo, si bien rappelé par M. le Curé dans son allocution, la juvénile ardeur des nouveaux enrégimentés, non moins que leur grâce sous les armes, ont fait excellente impression sur les paroissiens qui, nombreux, assistèrent à la cérémonie.

La bannière bénite est de soie blanche frangée d'or, M. Hennion en a fait don aux heureux petits zouaves à qui Mlle Hennion et ses compagnes ont offert des costumes d'un bon goût parfait.

Après les vêpres les jeunes militaires ont exécuté des manœuvres d'armes sur la grand' place et chez leurs généreux bienfaiteurs : ils ont en ainsi l'honneur d'être reçus à la mairie par MM. Hopsomer et Demarcq qui les ont félicités.

A Linselles, on s'attroupe toujours frémir quand il s'agit de la jeunesse, de la foi et de la patrie ; aussi, la fête d'hier a-t-elle été très goûtée de tous.

Puissent les Petits Zouaves fortifier en leurs jeunes cœurs avec le sentiment du devoir, l'amour de Dieu, de leur patrie et de leurs parents.

Vol avec effraction. — Profitant de l'absence de M. Poelinz, 73 ans, tisserand, demeurant au Petit-Chemin, un malfaiteur a pénétré chez lui par la porte de derrière qui était ouverte, il a fait fracturer un coffre et enlevé un revolver à 6 coups ainsi que des serviettes, des chemises, des draps, etc.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

FRANCE & ESPAGNE

Télégramme du Roi

Réponse du Président

Le chef d'Etat a reçu le télégramme suivant :

« Cherbourg, 5 juin, 8 heures 6 du matin,

Président de la République,

Paris.

« Au moment de quitter le sol français, je vous renouvelle l'expression émue de ma reconnaissance et de ma sympathie. Je vous remercie, M. le Président, pour vos affectueuses attentions, et je remercie Paris et la France tout entière pour l'inoubliable accueil que j'emporte dans mon cœur et qui y comptera comme un des plus beaux souvenirs de ma vie.

« *Signé : Alfonso* »

Voici la réponse du Président :

« A Sa Majesté Alphonse XIII,

roi d'Espagne, Londres.

« Si Votre Majesté emporte de l'accueil qui lui a été fait en France un souvenir attendri, nous restons tous sous le charme de la bonne grâce et de l'exquise simplicité qui provoquaient partout sur Votre passage des acclamations populaires.

« Encore une fois, merci de votre visite qui ne laisse dans tous les coeurs français que des sentiments affectueux pour l'Espagne et pour son roi.

« *Emile Loubet.* »

Il y a eu également un échange de télégrammes aimables entre les ministres espagnols et français.

Alphonse XIII à Londres

Londres. — Le train royal est arrivé à 4 h. 1/2 en gare de Victoria.

Alphonse XIII a été reçu [illegible] du wagon par Edouard VII. Les deux souverains se sont embrassés cordialement.

Après les présentations le cortège s'est rendu au palais de Buckingham.

Il pleut à torrents.

Nouvelle militaire

L'*Officiel* publie un décret aux termes duquel M. Gattot, médecin-major de 2e cl., en disponibilité à Douai, est rappelé à l'activité et affecté au 27e rég. d'artill. à Douai.

ÉPOUVANTABLE ERREUR

Trente-cinq tués

Bukarest. — Les manœuvres de tir de la garnison de Sitescht ont dégénéré en véritable massacre.

Par suite d'une erreur, un officier fit charger à balles les fusils d'une partie des troupes.

L'effroi de la première [illegible] 35 hommes ont été tués par les projectiles.

Dans une garde